

Zone sans arme nucléaire—Loi

s'agit d'une question urgente et pressante qui a fait l'objet de débats approfondis dans beaucoup de pays et qui devrait être débattue au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

Je demande à la Chambre de faire preuve d'indulgence et de permettre au député de Vancouver-Kingsway de faire renvoyer ce bill au comité pertinent à la fin du débat aujourd'hui.

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Monsieur le Président, le député de The Battlefords-Meadow Lake (M. Anguish), en présentant le projet de loi, a parlé des horreurs de la guerre nucléaire et des craintes qu'elle suscite chez lui et bien d'autres. Il s'agit bien sûr d'une terrible éventualité, mais le député m'a semblé bien peu convaincant en exposant par la suite une solution ou plutôt une ébauche de solution pour l'éviter. En fait, il n'a rien prouvé.

J'ai bien peur qu'une des facettes de la solution proposée dans le projet de loi, faire du Canada une zone sans arme nucléaire, aurait en réalité un effet contraire à celui que désire le député, moi-même et, sans aucun doute, tous les députés de la Chambre. Nous souhaitons tous réduire la tension mondiale et visons l'élimination des armes nucléaires pour vivre dans un monde qui ne soit pas menacé de sauter à chaque instant.

Je voudrais d'abord souligner, car nous l'oublions souvent, que grâce au gouvernement et avec l'approbation de tous les députés, le Canada a décidé de ne pas munir ses forces armées d'armes nucléaires. En fait, nous possédons toujours quelques missiles à ogives nucléaires pour les chasseurs CF-104 et CF-101. Mais ces derniers sont remplacés graduellement par les CF-18. Le Canada fut l'un des premiers pays au monde à pouvoir fabriquer des armes nucléaires. Nous n'avons pourtant pas tiré profit de ces compétences et avons décidé de ne pas nous munir de forces nucléaires. Dernièrement, nous prenons la décision de ne fournir à nos forces armées que des armes classiques, décision que j'apprécie, comme tous les députés, sans aucun doute.

A quoi vise le député en proposant que le Canada devienne une zone dénucléarisée? Quelles répercussions ce projet de loi aurait-il? Il serait interdit de mettre au point, d'essayer, de fabriquer, d'importer, de transporter et d'entreposer au Canada des armes nucléaires, systèmes d'armes nucléaires, systèmes de soutien d'armes nucléaires ou pièces ou éléments de telles armes ou tels systèmes. Le projet de loi précise ensuite qu'un particulier qui enfreint la loi devra payer une amende de \$10,000, un gouvernement, une amende de \$100,000. Au cas où cette mesure législative serait adoptée, si un sous-marin nucléaire soviétique se trouvait en territoire canadien—comme c'est souvent le cas dans l'Arctique—ou un avion américain survolait le territoire canadien transportant des bombes atomiques, les deux pays devraient payer une amende de \$100,000. Je me demande comment on peut envisager de faire appliquer une telle loi ou même, sachant ce qui s'est passé, adopter une telle loi. Dans le meilleur des cas, une loi qui est inapplicable incite les gens à s'en moquer. Il serait absolument impossible de la faire respecter et je crois que le député le sait très bien.

• (1720)

Je voudrais me pencher pendant un moment sur la position du Canada dans le monde. Que cela nous plaise ou non, nous nous trouvons entre les deux superpuissances. Nous sommes situés exactement entre eux, avec l'Union soviétique au nord, de l'autre côté du pôle, et les États-Unis au sud. Le député croit-il vraiment—je suis certain du contraire—que, comme on le laisse entendre dans le projet de loi, en faisant simplement adopter une loi par le Parlement et en déclarant que nous ne permettrons pas aux armes nucléaires d'entrer en territoire canadien, cela aura un effet sur les superpuissances et qu'elles vont immédiatement commencer à planifier d'autres trajectoires pour que leur missiles contournent le Canada?

M. Friesen: Elles le survoleront.

M. Andre: Elles ne peuvent pas le survoler, car le projet de loi parle de l'espace aérien canadien également; elles doivent donc le contourner.

M. Friesen: Mettez-le dans un missile de croisière et il contournera le Canada avec précision.

M. Andre: C'est absurde. Cela ne nous protégera pas plus que les déclarations de neutralité ont protégé la Belgique et les Pays Bas contre Hitler lors de la Seconde Guerre mondiale.

Le fait est que le Canada se trouve là où il est, et nous ne pouvons pas le déplacer. Nous n'avons pas la possibilité de prétendre qu'une confrontation entre les deux superpuissances ne nous touchera pas. Le contraire est inévitable. Si nous voulions faire du Canada un pays neutre, ce qui serait une première étape dans cette direction, il nous faudrait, pour faire respecter cette neutralité, avoir un budget de défense absolument astronomique que personne ne peut se permettre. Il nous est impossible de disposer nous-mêmes de tous les moyens nécessaires, même simplement pour savoir que des avions ou des navires étrangers ont pénétré en territoire canadien. Il faudrait dépenser des milliards de dollars pour pouvoir savoir qui se trouve en territoire canadien, et des sommes encore beaucoup plus importantes pour pouvoir intercepter quiconque pénétrerait en territoire canadien.

Les déclarations de neutralité sont absolument sans intérêt. Je renvoie le député au cas de la Suède. Ce pays s'est déclaré neutre. Il n'appartient ni à l'OTAN ni au Pacte de Varsovie. C'est un pays démocratique. Sa déclaration de neutralité n'a pas empêché les sous-marins soviétiques de s'aventurer dans ses eaux côtières. Il ne s'agit pas là de spéculations; un sous-marin y a échoué; il était donc là. Le budget de défense de la Suède est trois fois supérieur au nôtre. Or, bien que la Suède soit incomparablement plus petite que le Canada, elle est incapable de savoir à coup sûr quand un sous-marin a pénétré dans ses eaux territoriales et, même quand elle le sait, elle ne peut rien faire. Nos problèmes de défense sont maintes fois plus complexes, plus graves ou plus aigus que ceux de la Suède qui est pourtant incapable d'empêcher les Soviétiques de se servir à leur guise de son territoire.